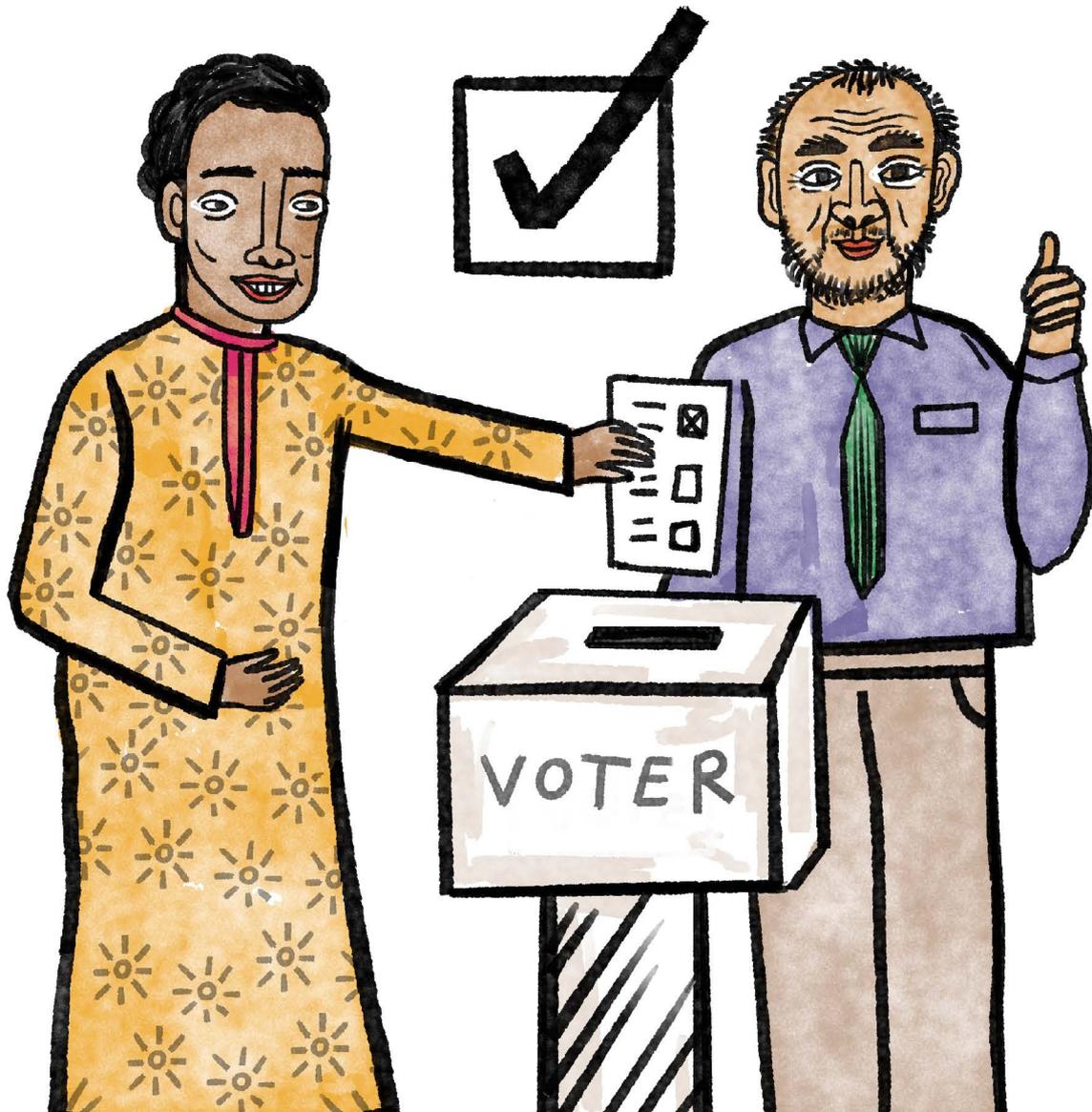


BUREAU DE VOTE



Notre droit de voter : un guide pour l'inclusion



Irish Aid
An Roinn Gnóthaí Eachtracha
Department of Foreign Affairs

Inclusion
international



Sightsavers



Qui prend les grandes décisions pour le pays ?

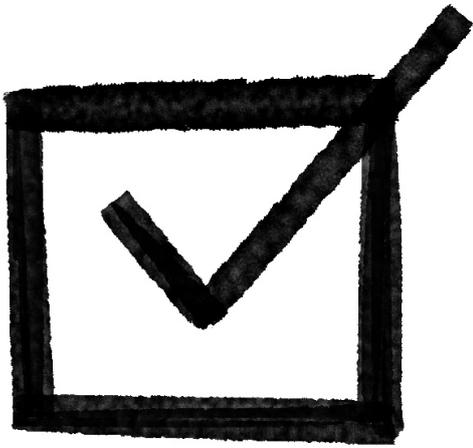
Chaque pays a un groupe de personnes qui prend les grandes décisions qui touche tous ceux qui y habitent.

Ensemble, ces personnes sont appelées « le gouvernement ».

Par exemple, il peut s'agir du président ou du premier ministre, et des personnes avec lesquelles ils travaillent.

Le gouvernement prend de grandes décisions concernant des domaines tels que l'éducation, les transports, les soins de santé et la sécurité du pays.

Au niveau de la commune, le gouvernement est souvent représenté par "le conseil local".



Le droit de vote

Les pays organisent des « élections » pour choisir les personnes qui composent le gouvernement ou le conseil local.

Chaque personne peut choisir qui, selon lui, devrait être le dirigeant. C'est ce qu'on appelle « voter ».

Chaque personne exprime son choix de qui doit être le dirigeant en l'écrivant sur un morceau de papier.



Les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent-elles voter ?

Il existe une loi internationale appelée Convention relative aux Droits des Personnes Handicapées (CDPH).

Beaucoup de pays dans le monde sont d'accord avec cette loi. Cette loi indique ce que les pays devraient faire pour être sûr que toutes les personnes handicapées aient les mêmes droits que les autres.

Les informations dans l'article 29 de cette loi disent que les personnes handicapées ont le droit de participer aux décisions politiques.

Cela signifie que les personnes ayant une déficience intellectuelle ont également le droit de voter.

Vous avez le droit de voter. Vous avez également le droit d'obtenir de l'aide pour voter.

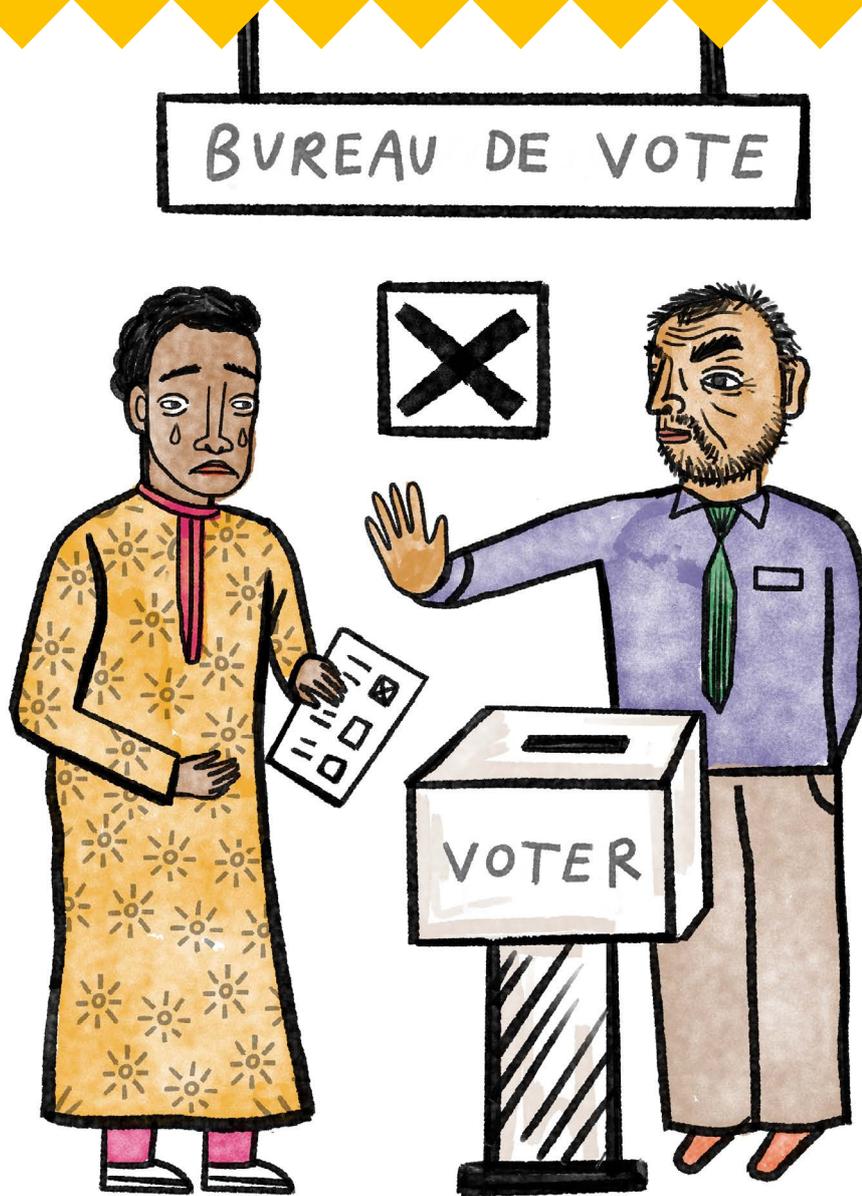
Vous avez aussi le droit d'être candidat aux élections et de demander aux gens de voter pour vous.

Vous avez le droit de former ou d'adhérer à différentes organisations, y compris des organisations liées à la politique.

Pour que cela se produise, le vote doit être inclusif et le bureau de vote où les individus votent accessible aux personnes ayant une déficience intellectuelle.

Les informations sur la manière de voter et pour qui vous pouvez voter doivent être faciles à comprendre.





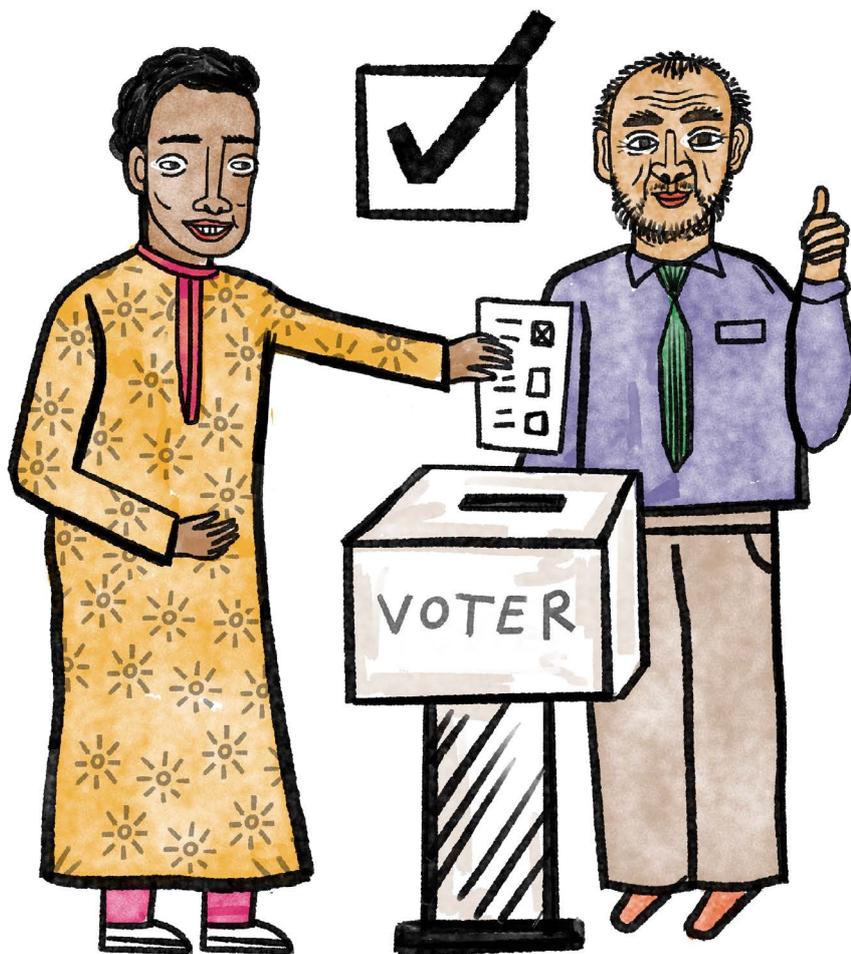
Que dois-je faire si mon droit de vote n'est pas respecté ?

La loi internationale (CDPH) dit que les personnes ayant une déficience intellectuelle peuvent voter.

Au niveau national certaines parties de la loi peuvent limiter le droit de vote des personnes ayant une déficience intellectuelle.

Cela ne respecte pas vos droits.

BUREAU DE VOTE



Lorsque les lois et les attitudes ne sont pas justes, nous pouvons essayer de les changer. Voici ce que vous pouvez faire :

- Vous pouvez demander l'aide d'une organisation de personnes handicapées pour le faire.
- Vous pouvez vous réunir avec d'autres personnes ayant une déficience intellectuelle pour demander au gouvernement de prendre des décisions qui vous aideraient à voter.

Tout le monde devrait pouvoir voter parce que c'est une façon de prendre des décisions qui comptent pour nous.

Le droit de participer à la vie publique

En plus du droit de vote, l'article 29 de la Convention dit que les personnes handicapées ont le droit de participer à la vie publique. Cela veut dire :

- Créer ou être membre d'organisations telles que des organisations de la société civile ou des partis politiques
- Participer à des initiatives et réunions communautaires.



Irish Aid

An Roinn Gnóthaí Eachtracha
Department of Foreign Affairs

Inclusion
international



Sightsavers